

بسم الله الرحمن الرحيم

Un regard sur l'actualité

07/08/2026

Le Hamas se plaint du fait que l'entité sioniste ne respecte pas le plan de Trump

Le Hamas a demandé, le 4/08/2026, des explications au Conseil de la paix de Trump, exprimant son mécontentement face aux déclarations concernant le processus de désarmement à venir et le retrait de l'entité sioniste de la bande de Gaza.

Le Hamas avait annoncé, le 31/07/2026, qu'il acceptait de remettre ses armes dans le cadre du plan de Trump concernant Gaza.

Selon l'accord, le Hamas remettrait progressivement ses armes ; en contrepartie, l'entité sioniste se retirerait également progressivement de la bande de Gaza.

Cependant, le Conseil de la paix de Trump, donnant des garanties à l'entité sioniste, a indiqué que le retrait de ses forces de Gaza se ferait conformément à sa propre demande et qu'aucun retrait ne commencerait avant que le Hamas n'ait remis toutes ses armes. Cette déclaration a été faite à la suite de la rencontre, le 3/08/2026, entre le Haut Représentant du Conseil chargé des Affaires de Gaza, Nikolaï Mladenov, et le Premier ministre de l'entité sioniste, Netanyahu.

En effet, Mladenov avait déclaré, le 31/07/2026 : « *Le processus de retrait doit être mené en parfaite simultanéité avec le processus de désarmement.* »

Cependant, à la suite de sa rencontre avec le Premier ministre de l'entité sioniste, Netanyahu, la position de Netanyahu a été retenue. Netanyahu a déclaré, le 3/08/2026, sur la plateforme X :

« *Aucun retrait n'aura lieu avant que le processus de désarmement ne soit totalement achevé, comme le Hamas s'y est engagé auprès des médiateurs.* »

À la suite de cela, l'AFP, citant un responsable du Hamas, a rapporté les propos suivants :

« *La déclaration commune de Mladenov avec Netanyahu s'est uniquement concentrée sur le dossier des armes. Elle n'a aucunement évoqué les obligations assumées par la partie occupante ni les autres points convenus, pas plus que les questions humanitaires et l'arrêt de toute attaque dans la bande de Gaza.* »

Le même responsable a également déclaré :

« *Le Mouvement attend la réponse de Mladenov concernant les points convenus et la position du Mouvement à l'égard de l'escalade militaire israélienne.* »

Le responsable a également insisté sur le point suivant :

« Israël doit respecter l'accord ; il ne doit pas retarder ni entraver la mise en œuvre des points convenus. »

Le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majid al-Ansari, a quant à lui déclaré :

« Pour la communauté internationale, il est clair qui entrave la mise en œuvre de l'accord. L'entière responsabilité incombe à la partie israélienne. L'intensification des attaques israéliennes ces derniers jours constitue une tentative visant à empêcher les solutions pacifiques au conflit. »

Les attaques menées par l'entité sioniste contre Gaza au cours du mois de juillet dernier ont fait 150 martyrs au total.

Le 4/08/2026, il a également été annoncé qu'une cérémonie funéraire collective avait été organisée pour les dépouilles de 112 personnes restées sous les décombres à la suite d'une frappe aérienne menée par l'entité sioniste en novembre 2023 contre un complexe résidentiel du quartier de Sabra. Parmi les personnes décédées, 44 étaient des enfants, 37 des femmes, 9 des personnes âgées et 29 des hommes.

La partie qui négocie la remise de ses armes et la cession du territoire qu'elle dirige à l'autre partie se retrouve incontestablement en position de faiblesse. Dans une telle situation, l'autre partie prend le dessus sur elle, modifie les conditions, les transforme et ne respecte aucun de ses engagements. D'autant que l'entité sioniste est connue pour ne respecter aucun accord, violer tous les accords et engagements qu'elle a conclus et n'accorder aucune valeur aux pactes et aux accords. Trump et son Conseil soutiennent également l'entité sioniste.

Quant aux dirigeants de la région, ils n'ont exercé aucune pression sur elle, n'ont pas mobilisé leurs armées et n'ont pas déclaré le jihâd pour venir en aide à la population de Gaza et libérer la Palestine. Ils ont ainsi soutenu l'entité sioniste et ont renforcé ce soutien en maintenant leurs relations et leurs échanges commerciaux avec elle.

Seuls la force et la fermeté des croyants sont capables d'effrayer l'entité sioniste et de la vaincre. Comme la parole d'Allah, exalté soit-Il, est véridique :

« Certes, la peur que vous inspirez dans leurs cœurs est plus forte que la peur d'Allah. C'est parce qu'ils sont un peuple dépourvu de compréhension. »

L'Amérique annonce qu'elle démantèlera la Cour pénale internationale

Le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, a exposé, le 5/08/2026, les mesures prises par Trump et Netanyahu à son encontre ainsi qu'à l'encontre de la Cour. Khan a déclaré :

« En raison des affaires concernant Israël, ils ont menacé les juges de la Cour pénale internationale, des membres du personnel des Nations unies ainsi que ma famille. Douze membres du Congrès américain m'ont envoyé une lettre dans laquelle ils disaient : "Si vous ciblez Israël, nous vous ciblerons, vous et vos familles." Ensuite, des sanctions ont été imposées, des comptes bancaires ont été gelés et des interdictions de voyager ont été instaurées. Il est extrêmement dangereux que des États exercent des pressions sur la justice internationale. »

L'Amérique a imposé des sanctions à 11 juges et procureurs de la Cour, dont Karim Khan.

Les États membres de la Cour pénale internationale ont quant à eux décidé, le 24/07/2026, de relever Karim Khan de ses fonctions de procureur. Sur les 125 États membres de la Cour, 82 ont voté en faveur de sa destitution en raison d'allégations de comportements sexuels inappropriés. Karim Khan, quant à lui, rejette l'ensemble de ces accusations.

Ces États ont été soumis aux pressions de l'Amérique parce que la Cour avait délivré, en 2024, des mandats d'arrêt contre Netanyahu, Premier ministre de l'entité sioniste, et Gallant, son ministre de la Défense, pour le génocide commis à Gaza, et parce qu'elle avait tenté d'enquêter sur des Américains accusés d'avoir commis des crimes de guerre.

L'Amérique, par l'intermédiaire de son secrétaire d'État Rubio, a déclaré le 15/07/2026 :

« Nous allons lancer une nouvelle campagne diplomatique afin de démanteler la Cour pénale internationale brique par brique. Car cette Cour menace la souveraineté de notre pays en intervenant dans les opérations militaires et les activités de maintien de l'ordre de l'Amérique. »

Comme on s'en souvient, *« l'hostilité de l'administration américaine à l'égard de la Cour pénale internationale découle de sa crainte de voir des responsables civils et militaires américains être poursuivis pour des crimes internationaux commis lors d'opérations menées à l'étranger, ou de voir des enquêtes ouvertes à leur encontre en raison de leur soutien aux actions menées par l'entité sioniste contre les civils à Gaza ».*

Au cours du premier mandat présidentiel de Trump, l'administration américaine avait imposé des sanctions à Fatou Bensouda, alors procureure de la Cour pénale internationale, ainsi qu'à plusieurs hauts responsables de la Cour. Cela s'expliquait par le fait que la Cour avait commencé à examiner, dans le cadre de son enquête sur l'Afghanistan, les allégations de crimes de guerre commis par l'Amérique dans ce pays. Cette enquête portait notamment sur les crimes de guerre commis par l'Amérique contre les civils en Afghanistan, ainsi que sur des actes tels que le fait

que les soldats américains avaient tué, blessé, torturé et déplacé des millions d'Afghans pendant les vingt années d'occupation du pays, avec le soutien des pays membres de l'OTAN.

La Cour pénale internationale et les milieux qui défendent l'existence de la Cour craignent que l'Amérique ne tire parti de la destitution de Karim Khan pour renforcer davantage, par l'intermédiaire de son secrétaire d'État Rubio, la campagne qu'elle mène contre la Cour.

Comme on le sait, la Cour pénale internationale a été créée à Rome en 2002 par des États européens et son siège a été établi à La Haye, aux Pays-Bas. Elle a ensuite été reconnue par les Nations unies comme une organisation internationale. L'objectif de l'Europe était, par l'intermédiaire de cette Cour, d'acquérir une influence sur la scène internationale, d'exercer des pressions sur ceux qui agissaient contrairement à sa politique et de mettre en œuvre ses projets coloniaux. C'est pourquoi la Cour a rendu des décisions à l'encontre de certains États faibles et pauvres d'Asie, d'Afrique et des Balkans ; mais elle n'a appliqué ces décisions ni aux États européens, ni aux grandes puissances, ni à l'entité sioniste.

Lorsque la Cour a tenté de créer un contrepoids à l'Amérique sur la scène internationale en enquêtant sur les crimes qu'elle avait commis, l'Amérique ne s'est pas contentée de rejeter cette démarche : elle a également annoncé qu'elle démantèlerait la Cour, au motif que celle-ci ciblait des criminels américains ainsi que les criminels de l'entité sioniste, son propre instrument corrompu.

L'Amérique intervient pour empêcher l'effondrement du yen japonais

Dans une déclaration faite le 4/08/2026, l'Amérique et le Japon ont annoncé être intervenus conjointement sur les marchés des changes au cours du week-end précédent afin de soutenir la monnaie japonaise, le yen. Il s'agit de la première intervention conjointe des deux pays sur le marché des changes au cours des 28 dernières années. Ils ont également annoncé être prêts à intervenir de nouveau si cela s'avérait nécessaire.

La ministre japonaise des Finances, Satsuki Katayama, a déclaré :

« Le Japon et l'Amérique ont procédé à une intervention coordonnée sur le marché des changes afin d'acheter des yens. Cette action conjointe a permis de limiter les fluctuations excessives du yen et sa dépréciation incontrôlée observées ces derniers mois. »

Le yen est tombé à son niveau le plus bas depuis 1986, atteignant 164 yens pour un dollar. À la suite de l'intervention, le taux de change est toutefois redescendu à 160 yens pour un dollar.

Cette intervention visait davantage à protéger les intérêts de l'Amérique qu'à aider le Japon. En effet, au Japon, une tendance à vendre une partie des titres du Trésor américain était apparue afin de disposer de liquidités. Selon les données du département du Trésor américain de mai 2026, le Japon figure en tête des pays détenant des titres du Trésor américain, avec 1,14 billion

de dollars de ces titres. Ce montant représente environ 12,2 % des 9,37 billions de dollars de titres du Trésor américain détenus par des étrangers et environ 2,9 % de la dette publique américaine totale, qui s'élève à 39,5 billions de dollars.

Selon les rapports, si le Japon vendait une partie de ces titres afin de disposer de liquidités en devises pour soutenir le yen, cela nuirait à l'économie américaine. Une telle vente aurait un impact négatif sur les marchés financiers américains, ferait baisser le prix des titres du Trésor et augmenterait le coût des emprunts que le gouvernement contracterait à l'avenir en émettant de nouveaux titres. En outre, l'augmentation des taux d'intérêt par les banques entraînerait également une hausse du coût des prêts immobiliers, des prêts aux entreprises, des prêts automobiles et des crédits à la consommation ; ces effets négatifs se répercuteraient jusque sur les consommateurs américains.

La hausse des coûts d'emprunt conduira les particuliers et les investisseurs à éviter de recourir au crédit. En conséquence, la croissance économique ralentira, les investissements diminueront, des pertes d'emplois seront enregistrées, le taux de chômage augmentera et la demande sur les marchés baissera. L'ensemble de ces évolutions aura des répercussions directes sur la vie des familles américaines.

Cette situation affectera les électeurs américains et réduira les chances de succès du Parti républicain de Trump lors des élections au Congrès américain de novembre prochain.

D'autre part, la dépréciation du yen face au dollar rend plus chers les produits provenant d'Amérique et d'autres pays à destination du Japon. Cela accroît également l'excédent commercial du Japon au détriment de l'Amérique. Selon les données du Bureau du représentant américain au Commerce, le déficit commercial de l'Amérique avec le Japon a atteint 63,9 milliards de dollars en 2025. La même année, les exportations de l'Amérique vers le Japon se sont élevées à 82,1 milliards de dollars, tandis que ses importations en provenance du Japon ont atteint 146 milliards de dollars.

Par conséquent, cette intervention de l'Amérique n'a pas été menée parce qu'elle aime le Japon ou souhaite lui venir en aide, mais uniquement dans le but de protéger ses propres intérêts. On ne peut s'attendre à ce qu'une quelconque initiative prise par l'Amérique dans les domaines politique, économique ou dans tout autre domaine ne vise pas avant tout ses propres intérêts. De fait, l'Amérique adopte ouvertement le slogan « L'Amérique d'abord ». C'est pourquoi elle ne prend les autres pays en considération que dans la mesure où ils servent ses propres intérêts, son influence et sa domination mondiale.

Rédigé pour le Bureau central des médias du Hizb ut-Tahrir

Esad Mansur

